Document généré le 25 avr. 2024 06:37

Études françaises

Présentation

Élisabeth Nardout-Lafarge

Volume 34, numéro 1, printemps 1998

Guerres, textes, mémoire

URI : https://id.erudit.org/iderudit/036088ar
DOI : https://doi.org/10.7202/036088ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)
1492-1405 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Nardout-Lafarge, É. (1998). Présentation. *Études françaises*, *34*(1), 3–10. https://doi.org/10.7202/036088ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

PRÉSENTATION

ÉLISABETH NARDOUT-LAFARGE

Sous ses différents noms propres (Bosnie, Rwanda, Algérie...) ou synonymes déclinant leur gradation euphémique (« événements », « hostilités », « conflit armé »...), la guerre reste obstinément réelle dans notre présent. Elle habite aussi notre passé tant il vrai qu'à divers degrés, de manière plus ou moins perceptible, il y a toujours de la guerre au fondement des identités dans lesquelles, tant bien que mal, nous nous reconnaissons. Or passé et présent ne cessent de se télescoper : dans le discours, lorsque les commémorations des guerres du passé ont lieu dans le même temps et parfois à quelques heures d'avion des guerres de l'actualité, rendant un son grinçant aux officiels « plus jamais ça ». Mais aussi dans la perception, où, comme en témoignent les « revanches » et *reconquistas* de tous ordres, la guerre est comprise, et sans doute aussi entreprise et subie, en référence à une autre, à travers l'héritage d'une guerre antérieure. C'est dans cette double distance, celle de l'ailleurs, reconduite par des médias qui prétendent l'abolir, et celle du passé, affirmée par les récits de l'histoire, que la littérature, entendue moins comme objet que comme point de vue, est ici sollicitée.

L'association, si fréquente au demeurant, entre « guerre » et « mémoire » que reprend l'intitulé de ce numéro, marque à la fois une position d'extériorité, on se souvient de ce qui n'est plus, et le constat d'une impuissance, comme si de la guerre, on ne pouvait que se souvenir. En effet, pour nous qui sommes nés après ou qui vivons loin, le mot appelle d'abord un ensemble, aux entrecroisements parfois problématiques, de récits historiques, scolaires, familiaux, cinématographiques, littéraires. À la guerre, nous pouvons appliquer ce que Régine Robin dit d'un certain rapport actuel au passé : « Tout ce que nous [en] savons

[...] vient des textes culturels, des images, de l'épaisseur interdiscursive et interculturelle qui l'évoquent[1]. » Je ne peux pas me *souvenir* de Teruel, mais je me *souviens* de *L'Espoir*, de *Pour qui sonne le glas*, des images de *Mourir à Madrid*, de l'air de l'Hymne de Riego. La Seconde Guerre mondiale ouvre, pour chacun, une longue liste de références littéraires, filmiques, dont le temps et les actualités ont modifié les hiérarchies, tandis que la prolifération des récits qu'elle suscite semble devoir être infinie. Sans doute sommes-nous nombreux à pouvoir faire nôtre la remarque de Benjamin Stora : « Le Viêt-nam, pour moi, c'était (par le cinéma surtout) une overdose d'images brutales[2][...] » Les textes littéraires entrent donc, avec d'autres, dans la constitution d'une mémoire de la guerre ; c'est sur la nature et les limites de ce rôle, dont ils s'investissent ou que leur assigne après coup la postérité, que nous souhaitons nous interroger.

L'émergence de la notion de mémoire, en tant que catégorie distincte de l'histoire dont elle devient l'un des objets[3], constitue l'un des phénomènes caractéristiques du champ historique des dernières années. Nous assistons en effet, selon Pierre Nora, à « la rupture d'un lien d'identité très ancien, à la fin de ce que nous vivions comme une évidence : l'adéquation de l'histoire et de la mémoire[4] », « rupture » aux conséquences majeures :

> Déplacement décisif que ce transfert de la mémoire de l'historique au psychologique, du social à l'individuel, du transmissif au subjectif, de la répétition à la remémoration. Il inaugure un nouveau régime de mémoire, affaire désormais privée[5].

Mais cette conquête/reconquête des mémoires s'inscrit sur fond de perte :« Notre perception du passé, écrit encore Nora, c'est l'appropriation véhémente de ce que nous savons n'être plus à nous[6]. » C'est que la mémoire fournit non seulement des

1. Régine Robin, « L'histoire aujourd'hui à l'épreuve de la littérature », dans *Le Naufrage du siècle* suivi de *Le Cheval blanc de Lénine ou l'Histoire autre*, Paris/Montréal, Berg International / XYZ Éditeur, 1995, p. 55-100, p. 77.

2. Benjamin Stora, *Imaginaires de guerre. Algérie-Viêt-nam en France et aux États-Unis*. Paris, Édition La Découverte, 1997, p. 5.

3. « Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose » écrit Pierre Nora dans « Entre mémoire et histoire : La problématique des lieux », dans Pierre Nora (édit.), *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997 [1984-1992], p. 24.

4. *Id.*

5. *Ibid.*, p. 33. Sur les questions que soulève l'engouement actuel pour l'idée de mémoire, ses effets de modes, ses distorsions et ses dérives, on lira encore Régine Robin, « *Requiem* pour une statue déboulonnée : l'Histoire comme *kitsch* et comme *remake* », dans *Le Naufrage du siècle, op. cit.* p. 15-54.

6. *Ibid.* p. 35.

contenus mais aussi des processus cognitifs. L'analyse de son fonctionnement aléatoire et sélectif, des enjeux de sa constitution et de sa transmission, de ce qui entre en elle d'imaginaire et de désir, l'étude de ses « lieux », problématisés par l'équipe de Nora, de ses emblèmes, de ses fictions, de ses oublis et de ses dénis est en cours. Faut-il le souligner, ni les matériaux ainsi mis au jour, qui sont, sous diverses formes, des récits, ni les problèmes qu'ils soulèvent, qu'ils soient de logique narrative, de recomposition de l'expérience personnelle, de fiction comme mode de connaissance de soi et des autres, de suspension du sens entre des contradictions non résolues, de reprises, d'emprunts à d'autres récits, ne sont étrangers aux études littéraires[7].

C'est peut-être précisément en tant qu'enjeu de récit, possible ou impossible, que la guerre pose à la littérature des questions spécifiques ; peut-être la guerre fait-elle écrire parce qu'elle confronte à la question du racontable, du représentable ? Selon les choix esthétiques et éthiques de l'écrivain, le texte mettra en place des dispositifs de description, d'évocation, ou au contraire des pratiques d'esquive, à moins qu'il ne soit tout entier tendu dans la confrontation avec l'indicible, le non-représentable. La représentation de la guerre, voire son esthétisation[8] posent en effet des problèmes d'ordre éthique. Si, au nom de l'intense et de l'extrême, la guerre peut inspirer de complaisantes fascinations, à l'œuvre notamment dans certaines pratiques du reportage, raconter, donner à voir, n'est-ce pas toujours contribuer, de quelque manière, à rendre acceptable, à naturaliser ce qui est justement désordre et scandale absolu ? Faut-il en conclure alors, qu'à propos de la guerre, n'est légitime qu'une littérature du témoignage ? Ces questions, on le sait, se sont particulièrement cristallisées autour de l'Holocauste, qui, comme le redit ici Alexis Nouss, ne se confond pas avec la guerre, mais surdétermine désormais tout discours sur elle. Régine Robin reprend ce débat, fondée, selon elle, sur une conception stéréotypée de la fiction pour en déplacer les termes. Ainsi elle écrit de *Shoah,* de Claude Lanzmann qu'il « s'agit bien d'un travail de fiction [...] Fiction qui dit le vrai, hors de l'esthétique de la représentation, d'une fiction qui se veut "une incarnation" de la vérité ou encore "fiction du réel". Il ne faut pas confondre

7. C'est bien ce que montre Régine Robin, dans « L'histoire aujourd'hui à l'épreuve de la littérature », *(ibid.)* rappelant la récurrence de la référence littéraire dans le texte déjà cité par lequel Pierre Nora ouvre *Les Lieux de mémoire.*

8. Voir, notamment, Denis Ferraris, « La guerre en ses atours : Esthétique du charivari », *Revue des Sciences humaines,* « Écrivains dans la guerre », mars 1987, p. 5-21.

la fiction avec la tentation du romanesque[9] » Le refus du romanesque comme gage d'authenticité, c'est bien ce que revendiquent paradoxalement tous les romans de guerre, souvent dès le paratexte, dans la dédicace aux camarades de combat, qui, chez Malraux comme dans les romans populaires, affirme que « la fiction [veut dire] le vrai ».

Le récit de la guerre ne se laisse pas, tant s'en faut, circonscrire dans le roman de guerre, souvent davantage roman du combat, catégorie générique par ailleurs assez floue, construite tantôt sur un repérage thématique dont on voit bien les difficultés, tantôt sur le lien synchronique des textes et des événements, voire même sur la vie des auteurs. En sont investis tout autant le reportage, les biographies, les correspondances, l'ensemble du champ de l'autobiographique, des journaux intimes aux mémoires, mais aussi toute cette vaste zone de l'écriture, où se côtoient le témoignage, le récit de voyage, le récit de vie, etc., qui non seulement échappe aux classifications génériques institutionnelles, mais fait vaciller les limites du littéraire[10].

De même qu'elle se disperse dans des genres et dans des discours différents, la mise en récit de la guerre n'intervient pas forcément dans la foulée de l'événement. S'il l'on peut, par exemple, repérer, en France, une littérature de guerre consécutive à chacun des deux conflits mondiaux, on ne saurait exclure de la littérature sur la Seconde Guerre mondiale, les romans, probablement beaucoup plus nombreux, qui paraissent ces dernières années, souvent écrits par des auteurs qui n'ont pas vécu les événements, mais chez qui a néanmoins lieu, par l'écriture, un travail de remémoration[11]. Romans de la mémoire de la guerre plutôt que romans de guerre, ces textes peuvent être tout autant mémorial des enfants aux parents, devoir de survivants, ou tentative de réappropriation d'une mémoire, d'une compréhension de la guerre, à certains égards confisquée par les récits officiels de la génération précédente.

Ces effets de mémoire, « longues latences et [...] soudaines revitalisations[12] », interviennent aussi sur la lecture et l'interprétation. On sait qu'au moment de leur première parution, *L'Espèce humaine* de Robert Antelme (1957) ou *Si c'est un homme* de Primo

9. Régine Robin, « *Requiem* pour une statue déboulonnée... », *op. cit.*, p. 85. Le débat porte sur l'opposition de *Shoah* de Claude Lanzmann et de *La Liste de Shindler* de Steven Spielberg.

10. La part faite à la guerre dans le numéro de la revue *Texte*, « Le narratif hors fiction » [n°s 19-20, 1996] constitue une illustration significative de ce phénomène.

11. Citons parmi beaucoup d'autres, le récent roman de Lydie Salvayre, *La Compagnie des spectres*, Paris, Seuil, 1997.

12. Pierre Nora, *op. cit.*, p. 24-25.

Lévi (1947) n'eurent qu'un assez faible retentissement, alors qu'ils devaient être relus, à partir des années quatre-vingt, comme des textes de référence ; au contraire *L'Écriture ou la vie* de Jorge Semprun (1994) a immédiatement touché des lecteurs prêts à entendre ce récit. À l'inverse, l'interprétation « résistante » de certains textes écrits pendant la guerre, notamment des pièces de Sartre, relève sans doute de comparables effets de sens que le temps de la lecture surimpose aux textes. La guerre ne fait ici que radicaliser les processus habituels de réception et d'interprétation des textes : selon le stade où elle se trouve dans la remémoration de l'événement, une société accepte les récits qui en sont faits, pour autant qu'ils confortent, ou, qu'à tout le moins, ils ne déstabilisent pas le discours qu'elle est alors en train de se construire. On le voit, la littérature peut être conscrite *a posteriori* par l'entreprise de la mémoire ; dès lors, la distinction entre fiction et non-fiction se brouille encore puisque c'est finalement le lecteur qui assignera aux textes, au-delà de l'intention de l'auteur, une valeur de témoignage.

Par ailleurs, il paraît difficile d'étudier actuellement le récit littéraire de la guerre sans prendre en considération les autres récits avec lesquels il se situe en concurrence ou en complémentarité, que le réseau interdiscursif qui les relie soit explicite ou non. Si l'on a discuté le développement parallèle des récits de guerre de l'histoire et de la fiction, on s'est peut-être moins intéressé, du point de vue de la guerre, au rapport que la littérature entretient avec le cinéma, qui est pourtant, dans la constitution de la mémoire, son principal concurrent. Anne Roche signale, ici même, comment des scènes de films finissent par s'inscrire comme des souvenirs personnels et sont ensuite relatées en tant que tels. Ne dit-on pas volontiers du roman de guerre qu'il adopte une esthétique cinématographique (gros plans, découpages en séquences, etc...) ? Céline, dont l'œuvre est dans une large mesure liée à la guerre, ne prétendait-il pas avoir trouvé pour la littérature une technique équivalente au cinéma ?

On ne s'étonnera donc pas que, dans ce dernier secteur, la guerre ait fait l'objet de nombreux travaux, qu'il s'agisse d'enquêtes historiques sur le milieu, de synthèses thématiques[13], ou d'analyses d'une question particulière comme celle que propose Benjamin Stora dans *Imaginaires de guerre* ; établissant un parallèle entre la représentation de la guerre d'Algérie dans le cinéma

13. Voir notamment : Jean-Pierre Bertin-Maghit, *Le Cinéma français sous l'Occupation : le monde du cinéma français de 1940 à 1946*, Paris, Olivier Orban, 1989 ; Patrick Brillon, Patrick Damon, *Le Monde du cinéma sous l'Occupation*, Paris, Stock, 1997.

français et celle de la Guerre du Viêt-nam dans le cinéma américain, Stora compare les modes d'inscription et les images de la guerre dans chacune des deux sociétés, leur rapport différent à la mémoire et à la censure. Le rôle des médias, particulièrement mis en lumière lors de la guerre du Golfe, a également inspiré de nouvelles études qui montrent comment émerge peu à peu l'idée d'une guerre en quelque sorte imaginaire, tellement déréalisée par sa projection médiatique qu'elle acquiert un statut quasi fictif. Les « actualités » constituent un autre récit de la guerre ; longtemps garant d'authenticité, il est suspect aujourd'hui de mettre en scène, par un cadrage qui n'est pas innocent, non plus l'événement mais son image.

Peut-être parce qu'aucun discours sur la question n'a désormais d'autorité absolue, les recherches sur la guerre menées actuellement s'inscrivent le plus souvent dans l'interdisciplinarité, tant par la confrontation qu'elles présupposent entre des champs différents du savoir que par la conjugaison de leurs méthodes. Entrent dans ce cadre, parmi beaucoup d'autres, l'ouvrage de Klaus Vondung *Kriegserlebnis : Der erste Weltkrieg in der literarischen Gestaltung und symbolischen Deutung der Nationen*[14], pour l'Allemagne, les activités du GWACS (*Group for War and Culture Studies*) qui poursuit en Angleterre une vaste interrogation sur la guerre dans la culture française de 1914 à 1964, à partir de la littérature, des arts plastiques et du cinéma. La question a également donné lieu à des numéros spéciaux de revues[15], ainsi qu'à des colloques ; signalons, au cours des dix dernières années, « Les philosophes et la guerre de 14[16] » en 1988, puis en 1992, « La guerre et les philosophes. De la fin des années 20 aux années 50 ». (On notera au passage le renversement significatif des termes de l'intitulé.) Deux rencontres successives, « Écrire la guerre » en 1990, puis « Penser la guerre » en 1995 se sont également tenues à Dunkerque[17]. Chaque fois, les débats réunissaient des philosophes, des littéraires, des

14. Göttingen, Van den Hoëck / Ruprecht, 1980.

15. *Revue des Sciences humaines*, « Écrivains dans la guerre », mars 1987 et *Revue de métaphysique et de morale*, « La Guerre », n° 4, 1990, Philippe Soulez coordonnateur.

16. Philippe Soulez, *Les Philosophes et la guerre de 14*, Paris, Presses de l'Université de Vincennes, « La philosophie hors de soi » Actes du colloque organisé par le Programme « Les Philosophes devant les guerres du XXe siècle » de l'Université de Paris VIII,1988, 304 p. et Philippe Soulez, *La Guerre et les philosophes. De la fin des années 20 aux années 50*, Paris, Presses de l'Université de Vincennes, « La Philosophie hors de soi », 1992, Actes du colloque organisé par le Programme « Les Philosophes devant les guerres du XXe siècle » de l'Université de Paris VIII, 322 p.

17. « Écrire la guerre », colloque (Dunkerque, 1990) et « Penser la guerre », (Dunkerque, 1995), Claude Duchet et Pierre Yana, (édit.).

historiens, des politologues. Citons encore, au Québec, « La Participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale : Mythes et réalités[18] », rencontre d'historiens ouverte aux littéraires.

Les contributions que réunit ce numéro s'inscrivent au cœur de ces problématiques mais elles mettent à l'épreuve chacun des termes, « guerre », « texte », « mémoire », de l'intitulé qui coiffe leur regroupement. Les guerres dont il est question ici sont multiples, 39-45 et 14-18 bien sûr, la Guerre du Viêt-nam, la Guerre d'Algérie, située en contrepoint des deux guerres mondiales, tant par rapport à son statut toujours problématique de « guerre » qu'aux modalités de sa remémoration, mais aussi des guerres non occidentales, absentes de la plupart des travaux cités plus haut, comme la partition de l'Inde, ou quelque peu oubliées, comme 1870, défaite française, en quelque sorte effacée par les désastres ultérieurs dont elle ouvrait pourtant la série.

Même pluralité en ce qui concerne les points de vue, les perceptions : la guerre c'est tout à la fois le front, ses batailles, ses combats et l'arrière, les civils ; encore que les guerres de ce siècle aient justement aboli la distinction et broyé les populations comme les armées, parfois plus. Parce qu'elle appartenait aux militaires, la guerre était l'affaire des hommes, ainsi le voulait l'imagerie qui avait cours encore à la guerre de 14 : les femmes y sont, précieuses auxiliaires, infirmières, à moins qu'elles n'assurent, comme par *intérim,* le maintien de la vie civile, ou qu'elles ne soient pleureuses, portant le deuil des soldats morts pour la patrie. Reste que, s'il est légitime de refuser de distinguer une guerre des hommes au courage voyant d'une guerre des femmes au dévouement obscur selon la logique binaire du cliché, dans la guerre, les femmes sont victimes d'une violence spécifique, rarement reconnue, volontiers effacée des mémoires comme le montrent les récits de la partition de l'Inde. On ne peut pas ne pas penser ici aux femmes tondues de la Libération, châtiment également spécifique que dénonça *Hiroshima mon amour.* Pluralité encore des esthétiques — et des éthiques — des textes analysés, du déploiement d'images des romans écrits dans la foulée de 1870 à la poésie « blanche » de Paul Celan.

Au terme « mémoire », on accordera la même polysémie acceptant du coup la concomitance des questions divergentes qu'il suscite. Il s'agit à la fois d'observer le travail de la mémoire et sa construction, ses tris, ses décalages, pris sur le vif dans des

18. Les actes ont paru dans le *Bulletin d'histoire politique,* vol. 3, n°s 3-4, printemps-été 1995.

entretiens ou dans des écrits à vocation patriotique et pédagogique, de saisir la littérature de guerre comme mémoire en ce qu'elle est remémoration, disculpation, justification, appropriation souvent impossible dans les récits de la guerre du Viêt-nam, exhumation d'autres mémoires à des titres différents négligées, occultées dans ceux de la Partition de l'Inde, ou, chez Celan, acte même de mémoire, le seul possible peut-être. Ainsi se dessine une autre configuration de la mémoire de la guerre, de son acte imaginaire, à laquelle puisent les textes, qu'en retour ils nourrissent et dont la médiation est significative.

« Textes » enfin parce que ce numéro confronte des corpus de langues différentes, de littérature canonique aussi bien que populaire, de prose et de poésie, de fiction et de non fiction, écrits et parlés, littéraires et non littéraires. En effet, envisagés de ce point de vue, les mots pour dire la guerre et inscrire sa mémoire, ont quelque chose de commun, ce qu'ils tentent de mettre en forme et de transmettre les définit davantage que les distinctions de genres, de langues, ou de traditions. C'est en tout cas l'hypothèse que présuppose la réunion de ces contributions.